

## AVIS PUBLIC

## AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1297-2024

## AVIS PUBLIC est donné:

- 1. Que lors d'une séance tenue le 25 mars 2024, le conseil municipal de la Ville a adopté le règlement intitulé « Règlement numéro 1297-2024 autorisant une dépense et un emprunt de 250 000 \$ pour des honoraires professionnels afin d'établir les plans et devis aux fins de la réhabilitation du lot numéro 1 401 844 du cadastre du Québec et du démantèlement du bâtiment sis au 553, rue Léon-Harmel et les frais d'escompte et d'émission ».
- 2. Que ledit règlement a reçu l'approbation du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, en date du 3 mai 2024.
- 3. Que ledit règlement est déposé à mon bureau, situé à l'hôtel de ville, 87, rue Principale, Granby, Québec, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.
- 4. Que ledit règlement entre en vigueur, selon la loi.

Donné à Granby, ce 10 mai 2024.

La greffière adjointe,

Me Joannie Meunier

## **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, greffière adjointe de la Ville de Granby, certifie, ce 10 mai 2024, sous mon serment d'office avoir publié le présent avis sur le site Internet de la Ville (<a href="https://granby.ca">https://granby.ca</a>) et l'avoir affiché au bureau de la municipalité, le 10 mai 2024.

La greffière adjointe,

Me Joannie Meunier